**SEQUENCE D’EMC : LES DROITS DE L’ENFANT**

*Niveau 6e*

*Collège Jean Moulin à Sannois*

*Emilie Clausse*

**Plan de la séquence:**

1. L’enfant, une personne qui a des droits
2. Le droit à l’éducation, un des droits fondamentaux défendu par la CIDE
3. L’éducation en France, un droit qui résulte d’une conquête progressive mais inachevée

Durée de la séquence : 5h30

Problématique : *Quels sont les droits des enfants ? Sont –ils respectés partout dans le monde ?*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Compétences travaillées/objectifs de formation** | **Mise en œuvre** | **Rôle professeur** |
| **Séance 1 : 1h/1h30**  *- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question*  *(domaines 1 et 2 du socle)*  *- Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter, les appliquer.*  *Les droits et devoirs : de la personne,* ***de l’enfant****, de l’élève, du citoyen* | Introduction : Ecoute de « Naître adulte » d’Oxmo Puccino  Dégager le thème de la chanson et les grandes idées qui s’en dégagent. Expliciter le titre, écouter les réactions…  Visionnage de quelques vidéos réalisées par Unicef France à l’occasion du 25e anniversaire. Il s’agit de faire prendre conscience aux élèves des difficultés rencontrées par les enfants dans le monde. Demander aux élèves de relever ces difficultés et de les noter dans le cahier au fur et à mesure. Leur demander s’ils en connaissent d’autres.  Vidéos directement accessibles sur ce site :  http://hg.ac-besancon.fr/2015/09/29/emc-6e-realiser-une-affiche-sur-les-droits-des-enfants/  Facultatif : visionnage vidéo sur les droits de l’enfant : « la CIDE », France TV éducation ou « C’est quoi les droits de l’enfant ? » France TV éducation ou https://www.youtube.com/watch?v=FtE9H4-kvj8  Distribution de la plaquette de l’UNICEF présentant la CIDE de manière simplifiée. Retrouver les principaux droits de l’enfant dans le monde.  <http://hg.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/63/2015/09/15_affichettes_x_12.pdf> | Aider à dégager le thème de la chanson et les grandes idées qui s’en dégagent. Expliciter avec eux le titre, écouter les réactions…  Question à poser à la classe : Quelles difficultés rencontrent certains enfants dans le monde ?  Inviter à la prise de notes pour relever les éléments de réponse dans les courts témoignages.  Trace écrite possible : *Les enfants sont des personnes vulnérables qui ont des droits spécifiques, valables dans le monde entier (universels) pour les protéger. Ces droits sont garantis par la* ***Convention Internationale des droits de l’enfant*** *mais ils ne sont pas partout ni toujours respectés.*  Donner consignes pour affiches à réaliser (leur laisser une semaine) |
| **Séance 2 : 1h (après la séance 3)**  *S’exprimer à l’oral pour penser, communiquer, échanger + coopérer et mutualiser : mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.*  *(domaine 1 du socle)*  *- Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter, les appliquer.*  *Les droits et devoirs : de la personne,* ***de l’enfant****, de l’élève, du citoyen* | Les élèves volontaires ou trois groupes d’élèves viennent présenter leur affichage à la classe : expliquer la démarche pour réaliser l’affiche / présenter la forme et le fond de l’affiche. Affichages en classe et au CDI.  L’idéal : afficher toutes les productions en classe, les numéroter (on a demandé au préalable aux élèves de ne mettre leurs noms et prénoms qu’au dos de l’affiche), envoyer les élèves par petits groupes avec la fiche de consignes pour choisir l’affiche qui est la mieux réussie.  Dépouiller le vote = expliciter ensemble pourquoi l’affiche élue a fait l’unanimité. | Aider les élèves à s’évaluer entre eux (recours aux critères attendus dans la fiche de consignes)  Inciter les élèves à réinvestir le vocabulaire sur la CIDE, les différents droits de l’enfant, leur respect dans le monde. |
| **Séance 3 : 1h**  *- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question (domaines 1 et 2 du socle)*  *- Raisonner, effectuer une démarche et les choix effectués : poser des questions, se poser des questions et formuler des hypothèses*  *(domaines 1 et 2 du socle)*  *- Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter, les appliquer.*  *Les droits et devoirs : de la personne,* ***de l’enfant****, de l’élève, du citoyen* | Situation dans le monde aujourd’hui concernant l’accès à l’éducation : travail préparatoire à faire à la maison. (cf travail préparatoire, annexe 1)  Correction puis petit reportage permettant de faire la synthèse:  <http://www.liberation.fr/planete/2015/01/20/l-acces-a-l-education-dans-le-monde-ne-progresse-pas_1184527>  Visionnage d’extraits de la série : « Les chemins de l’école » Emmanuel Guionet et Yann L’Hénoret, 2015.  Compléter la fiche d’activités au fur et à mesure | Minutage documentaire :  Les présentations des 2 enfants : 1’<3’12 (pour compléter les informations principales)  Erbol : 10’<12’ (sa vie) / 20.28’<26.30’ (sur le chemin de l’école)  Olivier et Franckyn : 4.18’<6.18’ + 8.20’ < 9.30’ (leur vie) / 15’<17’ + 35.40’ < 38’ (sur le chemin de l’école)  A l’école : 45’ < la fin  Il est préférable de marquer une pause à l’issue de l’étape 2 (consigne sur la fiche d’activité) et de la présentation des deux enfants (vidéo) pour s’assurer que les élèves aient bien localisé les lieux de vie des 3 enfants dont on suit le parcours. |
| **Séance 4 : 1h**  *-Maîtrise des règles de la communication*  *-Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.*  *-Le jugement : penser par soi-même et avec les autres : Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.*  *-La sensibilité : soi et les autres : Apprendre à coopérer.*  *(domaines 1, 2 et 3 du socle)*  *- Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l’égalité des femmes et des hommes*  *L’égalité entre les filles et les garçons*  *La mixité à l’ école*  *L’égalité des droits et la notion de discrimination* | 5 min : Mobilisation des prérequis : Le droit à l’éducation est –il respecté partout dans le monde ? Rappelez-moi pourquoi. Et à votre avis, en France : l’école telle que vous la connaissez aujourd’hui a-t-elle toujours été la même ? A votre avis, qu’est ce qui a changé ?  *Annonce de l’objectif* aux élèves: Vous allez poursuivre votre apprentissage du travail en groupe, apprendre à coopérer et acquérir des connaissances sur la conquête longue et progressive du droit à l’éducation en France et sur la scolarisation des enfants handicapés en France (participation éventuelle d’un professeur intervenant en ULIS quand c’est possible).  Les élèves sont répartis en groupe :  - Equipe 1 : 3 groupes de 3 élèves et 1 groupe de 4 travaillent sur la conquête progressive du droit à l’éducation en France  - Equipe 2 : 3 groupes de 3 élèves et 1 groupe de 4 travaillent sur la situation des élèves handicapés en France  Distribution des rôles:  - Le greffier est chargé d’écrire les réponses du groupe dans le tableau  - L’émissaire part interviewer Antoine Lubin, professeur en ULIS (équipe 2) ou écouter l’animation sur les Lois Jules Ferry (équipe 1). Il doit ensuite transmettre les informations collectées à son équipe. Il peut également poser des questions à l’enseignant.  - Le gardien du temps et du volume sonore  - L’espion qui entre en scène au bout de 15 minutes | Matériel à préparer :   * Badges rôles * Fiche de travail de groupe au format A3 * Planche de documents au format A3 * Feuille de route pour les émissaires * Dictionnaires mis à la disposition de tous * PC + casque audio   Copier sous le titre ou élaborer avec eux :  *Constat : l’école n’a pas toujours été comme aujourd’hui, et tout le monde n’avait pas accès à l’éducation.*  Circuler entre les groupes pour apporter des éclaircissements, étayer, annoncer l’entrée en jeu de l’espion…  A la fin de l’heure : tout ramasser, corriger, évaluer la compétence « coopérer et mutualiser » et photocopier pour chaque élève de chaque groupe. |
| **Séance 5 : 1h**  *S’exprimer à l’oral pour penser, communiquer, échanger + coopérer et mutualiser : mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.*  *(domaines 1, 2 et 3 du socle)*  *- Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l’égalité des femmes et des hommes*  *L’égalité entre les filles et les garçons*  *La mixité à l’ école*  *L’égalité des droits et la notion de discrimination* | Répartir à nouveau les tables de la même façon qu’en première heure (cf plan de circulation, annexe 2). Envoyer 1 élève (groupes de 3) et 2 élèves (groupe de 4) rencontrer deux autres élèves. Ils doivent chacun présenter leur travail aux autres et compléter la fiche de travail qu’ils n’ont pas eu.  Projeter au TNI le plan de circulation.  Reprise commune et rédaction du bilan | **Ecrire le bilan rédigé collectivement au TNI :**  Aujourd’hui le droit à l’éducation continue encore de progresser en France, sa conquête n’est pas achevée : par exemple la loi du 11 février 2005 permet aux élèves handicapés d’avoir les mêmes droits que les autres, mais elle n’est pas encore partout appliquée.  Mots de vocabulaire : AVS, ULIS, Constitution |

***Annexe 1***

**Travail préparatoire : L’ACCES A L’EDUCATION DANS LE MONDE**

**DOC 1 : Le droit à l’éducation**

Aller à l’école, apprendre à lire et écrire est un droit dont les enfants doivent bénéficier. L’éducation doit concerner tous les enfants et la Convention Internationale des Droits de l’Enfant garantit ce droit fondamental. Le droit à l’éducation permet d’avoir une vie meilleure, de ne plus subir la pauvreté, d’être informé des risques liés à la santé et pouvoir se soigner, de jouer un vrai rôle dans la société.

*Site UNICEF*

**DOC 2 : « L’accès à l’éducation dans le monde ne progresse pas »**

D’après [un nouveau rapport](http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/oosci-global-report-en.pdf), publié lundi par le Fonds des Nations unies pour l’enfance (Unicef) et l’Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture (Unesco), 121 millions d’enfants et d’adolescents sont privés de leur droit à l’éducation. Parmi eux, certains ne sont jamais allés à l’école, d’autres ont *«abandonné»* en cours de route. (….) Les facteurs expliquant la déscolarisation sont nombreux et souvent complexes. Mais il est possible de pointer du doigt certains obstacles majeurs. (…) les filles de régions rurales sont souvent exclues ; phénomène accentué par les maternités précoces. Le drame des enfants ouvriers ou soldats, et les discriminations envers les personnes handicapées explique aussi pour beaucoup l’absence d’éducation.

*Article de Gabriel Pornet, Journal Libération, 20.01.2015*



**DOC 3**

1. Souligne en rouge dans le doc 1 ce qu’est le droit à l’éducation.
2. Souligne en bleu dans le doc 2 les causes de la déscolarisation de nombreux enfants dans le monde.
3. Entoure en vert dans le doc 2 le nombre d’enfants qui n’ont pas accès à l’éducation dans le monde.

D’après le titre du document, comment a évolué ce chiffre ces 10 dernières années ?

1. Cherche et recopie la définition de l’analphabétisme dans ton cahier.
2. A l’aide du document 3, nomme les continents qui sont particulièrement touchés par l’analphabétisme.
3. Souligne en noir dans le doc 1 ce que permet l’accès à l’éducation.

***Annexe 2***

Conquête du droit à l’éducation

TABLE INTERVIEW

M. Lubin

Accès à l’éducation pour les élèves handicapés

**1 élève de chaque table**

**1 élève de chaque table**

**2 élèves de chaque** **table**

**1 élève de chaque table**

**TABLE DE 4**

**TABLE DE 4**

**TABLE DE 3**

**TABLE DE 3**

**TABLE DE 3**

**PORTE**

**BUREAU**

**PC**

**TABLE DE 3**

**TABLE DE 3**

**TABLE DE 3**